

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 mars 2021 à 20 h 30**

L'an deux mille vingt et un, le 8 mars, le Conseil municipal de la commune de TOURNON D'AGENAIS dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Didier BALSAC.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 février 2021

**PRÉSENTS :** MM Didier BALSAC, Serge TIRA, Martine MUSQUI-RIAND, Ghislain PHILIP, Romain VIALATTE, Stéphane GONDAL, Annie ROBEILLO, Bernard PEMEJA, Aline BURLISSON-QUEYREL, Christian LAYTOU, Patrick LONGUESSERRE, Laurent DUBICKI, Françoise MIRABEL

**EXCUSÉES :** Mmes Carole GARY et Sonia BOURLANGES,

Madame Martine MUSQUI a été désignée comme secrétaire de séance

### **FINANCES - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le Maire, Monsieur Didier BALSAC ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane GONDAL, 1er Adjoint, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses Prévu :	1 002 553,59
Réalisé :	307 568,53
Reste à réaliser :	9 754,00
Recettes Prévu :	1 002 553,59
Réalisé :	451 898,52
Reste à réaliser :	83 600,00

#### **Fonctionnement**

Dépenses Prévu :	1 509 120,00
Réalisé :	613 255,36
Reste à réaliser :	0,00
Recettes Prévu :	1 509 120,00
Réalisé :	1 571 682,78
Reste à réaliser :	0,00

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	144 329,99
Fonctionnement :	958 427,42
Résultat global :	1 102 757,41

### **FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS**

#### **RÉSULTAT REPORTÉ**

**EN FONCTIONNEMENT (002) 958 427,42**

**AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00**

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT 958 427,42**

**DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :**

Soit un excédent de financement de : 218 175,99  
- un excédent des restes à réaliser de : 73 846,00  
- un excédent d'investissement de : 144 329,99  
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 958 427,42  
- un excédent reporté de : 736 234,28  
- un excédent de fonctionnement de : 222 193,14  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020  
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 144 329,99

## **FINANCES - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## **FINANCES – APPROBATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les documents budgétaires de l'année 2020, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

## **FINANCES – ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de s'organiser pour l'entretien du stade.

A cet effet, il présente :

- un devis de la SARL ROQUES ET LECOEUR pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse ISEKI d'occasion et dont le montant HT s'élève à 11 000 €,

- un devis de l'entreprise ROSIER THIBAUT pour un contrat d'entretien annuel (12 tontes, 12 passages rotofil et évacuation des déchets) et dont le montant HT s'élève à 2 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE de retenir le devis de l'entreprise ROSIER THIBAUT pour un contrat annuel d'entretien des espaces verts du stade.

- DIT que les crédits seront inscrits en dépense de la section de fonctionnement du BP 2021

## **TRAVAUX – INSTALLATION D'UNE BORNE D'INCENDIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la défense contre l'incendie il convient d'installer une borne au niveau du cimetière de TOURNON D'AGENAIS.

A cet effet, il présente le devis de VEOLIA pour la fourniture et la pose d'un poteau incendie dont le montant HT s'élève à 1650.00 €.

Monsieur le Maire précise aussi qu'il y a la possibilité de mettre en place une borne d'occasion.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**- DECIDE de mettre en place un poteau incendie d'occasion à proximité du cimetière de TOURNON.**

### **PATRIMOINE – CONVENTION BATIMENT DE LA PERCEPTION**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'association TERA sollicitant un bail commercial non précaire pour l'ancienne perception afin de lancer un projet d'épicerie et café associatif dans la bastide.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas faire de bail commercial,

PROPOSE la vente du bien.

### **SECURITE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire expose l'avancement du document obligatoire pour les communes dotées d'un PPRN.

Ce plan permet de définir l'organisation opérationnelle d'une équipe municipale pour répondre à un événement majeur ou exceptionnel.

### **SECURITE - MISE EN PLACE D'UNE VIDEOSURVEILLANCE**

Suite à une rencontre avec la gendarmerie à la Mairie de TOURNON, Monsieur le Maire rend compte du projet.

Le Conseil Municipal décide de demander des devis.

### **SOCIAL – AMENAGEMENT DU FOYER « Croix Daniel »**

Monsieur le Maire fait part d'une demande faite par les résidents afin d'obtenir des aménagements extérieurs supplémentaires ; tables, bancs. Cette requête sera présentée lors de la prochaine réunion du CCAS.

### **ADMINISTRATION – RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire donne la parole Ghislain PHILIP, Président du Conseil Syndical, qui informe l'Assemblée délibérante du courrier du DASEN au sujet de la dérogation pour les rythmes scolaires. Il précise que cette dérogation doit être renouvelée avant le 15 mars. Il appartient aux communes de délibérer. Il précise cependant que les acteurs, enseignants et parents d'élèves sont favorables au maintien des 4 jours.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DONNE un avis de principe favorable à la poursuite de la semaine de 4 jours au sein des écoles du Syndicat Intercommunal des Ecoles du Tournonnais**

#### **ADMINISTRATION – MODIFICATION DÉLÉGUÉS SMAVLOT**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la délibération du 22 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal avait procédé à l'élection des délégués au SMAVLOT.

Monsieur Ghislain PHILIP avait été élu délégué titulaire et Monsieur Romain VIALATTE, délégué suppléant.

Il convient de remplacer Monsieur Ghislain PHILIP, Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Patrick LONGUESSERRE.

**Le Conseil DELIBERE et, à l'unanimité,**

- **DÉSIGNE** Patrick LONGUESSERRE, délégué titulaire,  
Romain VIALATTE, délégué suppléant, pour le représenter au SMAVLOT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.

**La secrétaire de séance  
MARTINE MUSQUI**

